



LE PROCESSUS D'ÉCOUTE

Nous vous proposons un processus d'écoute et d'analyse des quatre œuvres proposées dans votre sélection. Cette méthodologie en quatre étapes n'est bien sûr qu'une suggestion, élaborée à partir du retour d'expérience de professeur-e-s participant au dispositif depuis de nombreuses années. La souplesse du dispositif offre ainsi à chaque enseignant-e la liberté d'aménager le protocole de travail de la façon la plus adaptée à son programme et à ses élèves.

○ AVANT L'ÉCOUTE : RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

Avant même de procéder à l'écoute, vous pouvez prendre un temps d'échange et de défrichage avec vos élèves autour de leur horizon d'attente sur la pièce :

- Que vous évoque le titre de la pièce ?
- Que vous attendez-vous à entendre d'après les instruments évoqués ?

○ L'ÉCOUTE : RESENTIS ET INTENTIONS

Ici, il s'agira de procéder à une première écoute, en invitant les élèves à être attentifs à leurs ressentis immédiats (émotions, sensations, représentations), sans a priori ni filtre. Pour ce faire, nous vous proposons de leur faire remplir le tableau du cahier de l'élève, qui leur permettra de noter leurs ressentis au fur et à mesure des écoutes.

Dans un deuxième temps, un échange peut s'engager pour comparer et analyser les ressentis d'écoute, en les confrontant éventuellement à leurs attentes. Vous pouvez également proposer aux élèves d'élaborer des hypothèses sur les intentions supposées du-de la compositeur-riche.

Cela fait, nous suggérons d'étudier la note d'intention du-de la compositeur-riche. En effet, chaque compositeur-riche sélectionné-riche a rédigé une note d'intention sur son œuvre, un support avec lequel les élèves ne sont pas forcément familiers mais qui peut être intéressant pour comparer leurs attentes, leur premier ressenti d'écoute et le projet musical. Voici quelques questions pour orienter l'analyse de la note :

- Qu'est-ce qu'une note d'intention ? (contexte, destination, vocabulaire)
- À quoi sert-elle ?
- Quelles intentions le-la compositeur-riche essaie-t-il-elle de transmettre via ce texte ?
- Le-La compositeur-riche y fait-il-elle part de ses influences ou sources d'inspiration ? Si oui, quel lien peut-on faire entre sa pièce et ces influences ?
- Ses intentions vous semblent-elles confirmées par son travail ?

Une seconde écoute peut s'avérer pertinente afin d'enrichir l'approche de la pièce à partir du travail réalisé dans cette seconde étape.

ANALYSE DE LA PIÈCE

Dans cette troisième étape, nous proposons de procéder à une analyse plus approfondie à partir des documents pédagogiques fournis. Ces documents ont été élaborés avec l'aide de professeur·e·s d'éducation musicale participant au dispositif depuis de nombreuses années et membres du Comité de sélection.

Une approche plus large, l'étude des instruments, des modes de jeu, de la construction de la pièce, des effets recherchés et obtenus, pourra être accompagnée d'écoutes supplémentaires, éventuellement enrichies de la découverte d'autres œuvres du·de la compositeur·rice ou d'autres compositeur·rice·s.

L'objectif est de faire apparaître les spécificités de la pièce, de rendre compréhensible son éventuelle complexité et de l'inscrire dans un contexte musical et culturel plus large. Vous trouverez une analyse, des entrées possibles ainsi que des pistes de réflexions pour chacune des pièces dans les fiches pédagogiques correspondantes.

VOTE, ARGUMENTATION, RÉDACTION

Une fois le travail d'écoute et d'analyse effectué, et que les pièces n'ont plus aucun secret pour les élèves, il est temps de procéder au vote et de rédiger le commentaire argumenté !

On peut ainsi se poser quelques questions préalables :

- Est-ce que l'analyse confirme les premières impressions d'écoute ?
- A-t-elle permis un changement de perception de l'œuvre ?

Chaque classe devra rédiger un commentaire pour chacune des œuvres, soit quatre commentaires. Ce travail de rédaction peut être mené individuellement ou en groupe, mais doit reposer sur une argumentation précise et justifiée des appréciations des élèves. Le format peut se rapprocher d'une critique musicale.

Un débat autour des pièces peut également être envisagé, pour engager les élèves et leur permettre d'adopter un autre regard sur les œuvres.

CONTACTS ET INFORMATIONS

L'équipe du pôle Médiation et développement des publics de la Maison de la Musique Contemporaine, en charge des **SuperPhoniques** :

Simon Bernard

Chef de pôle

simon.bernard@musiquecontemporaine.org

01 40 39 93 85 // 07 85 45 41 16

Julie Quiquerez

Chargée de médiation et des SuperPhoniques

julie.quiquerez@musiquecontemporaine.org

01 40 39 93 84 // 07 56 85 60 28

SuperPhoniques

Maison de la Musique Contemporaine
10-12 rue Maurice Grimaud - 75018 PARIS
01 40 39 94 26

superphoniques@musiquecontemporaine.org